Seine Morée, une nouvelle usine d'épuration des eaux usées pour l'agglomération parisienne

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2014

Vendredi

6 décembre au Blanc-Mesnil, le SIAAP a inauguré sa 6Ã"me usine. Avec cet équipement bio-performant et remarquable sur le plan architectural, le Syndicat poursuit la modernisation de l'assainissement francilien.

Maurice

Ouzoulias, président du SIAAP, a inauguré au Blanc-Mesnil, la 6à me usine du service public de l'assainissement francilien, en présence de Didier Mignot, maire de la Ville, Jacques Perreux, conseiller régional d'ÃŽle-de-France, Marie-Georges Buffet, députée de la Seine-Saint-Denis, Daniel Merlet, directeur territorial Paris et Petite Couronne de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Plusieurs élus locaux et représentants d'associations locales et les membres du conseil d'administration du SIAAP ont également assisté à cette cérémonie.

L'usine

d'épuration Seine Morée aura en charge le traitement des eaux usées de six communes du nord-est de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte, Vaujours, auxquelles s'ajoutent une partie du Blanc-Mesnil et de l'aéroport de Roissy-Charles-de- Gaulle), soit un bassin de population de 200 000 habitants. Sa capacité de traitement sera de 50 000 m3/jour (76 500 m3/jour par temps de pluie).

La construction de la nouvelle usine

s'inscrit dans une politique de gestion raisonnée de l'assainissement. Maurice Ouzoulias le souligne, "comme les cinq autres stations d'épuration du SIAAP, Seine Morée participe à l'investissement de notre service public pour améliorer ses performances épuratoires et relever les défis de l'environnement pour les Franciliens et l'avenir de la métropole." Seine Morée est un modÃ"le d'écologie industrielle, une usine paysage, bio-performante, dont la conception est inspirée des exigences les plus hautes en matià re d'environnement. Avec sa nouvelle usine, le SIAAP montre son engagement en termes de développement durable : en investissant et modernisant ses ouvrages de traitement pour obtenir une qualité exemplaire des eaux de rejet et répondre ainsi aux exigences de la DCE (Directive cadre sur l'eau) ; en garantissant une faible empreinte environnementale de l'outil industriel : choix de procédés de traitement biologique et de l'ultrafiltration membranaire pour limiter la consommation de réactifs, choix des matériaux de construction, autonomie énergétique, qualité architecturale et intégration paysagà re. La réalisation de Seine Morée s'accompagne de la renaturation de la Morée, petit cours d'eau qui va réceptionner les eaux traitées, et ainsi voir rena®tre sa biodiversité.

Entreprise en

octobre 2010, la construction de l'usine, d'un montant de 122 millions d'euros, a été financée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (45 %), le SIAAP (35 %) et la Région ÃŽle-de- France (20 %).

SIAAP

Â

Â